



Saline royale
Arc-et-Senans
renouveau



FONDATION
D'ENTREPRISE
HERMÈS

Programme pédagogique d'éducation à l'environnement MANUTERRA

APPEL A CANDIDATURE « MEDiateur/MEDiatrice MANUTERRA »

Le programme

La Saline royale d'Arc-et-Senans a développé un projet unique d'évolution d'un site UNESCO en un îlot de biodiversité inspiré par la ville idéale de Claude Nicolas Ledoux. Le *Cercle immense* est accessible au public toute l'année.

La Fondation d'entreprise Hermès, dans le cadre de ses activités de mécénat et de son programme *Ecosystèmes et Biodiversité*, a choisi de s'associer à la Saline royale sur ce projet. Dans les programmes qu'elle développe, elle articule savoir-faire, création et transmission.

Ce souhait commun de sensibilisation, de partage, de rencontre avec des professionnels a fait émerger le programme pédagogique d'éducation à l'environnement MANUTERRA réalisé en collaboration avec Les compagnons du devoir et du Tour de France et l'Académie de Besançon.

Ce programme pédagogique d'éducation à l'environnement est pensé pour être mené dans le cadre scolaire avec des élèves de primaire, collège et lycée. Il a pour objet de sensibiliser les jeunes sur le rapport de l'homme à la nature et l'environnement par la réalisation d'un jardin au sein de l'établissement.

Le cadre d'intervention

Le programme s'étale entre début septembre et fin juin de chaque année à raison de 12 séances de 2h par classe. Les séances auront lieu dans l'école, aux alentours de l'école ou à la Saline royale selon un calendrier précisé au début de l'année scolaire. Elles aboutiront à l'élaboration d'espaces jardiniers et potagers enrichis.

Les structures scolaires, qui répondront à un appel à projet, seront sélectionnés par un jury composé de la Saline royale, la Fondation d'entreprise Hermès, les Compagnons du Devoir et du Tour de France et l'Académie de Besançon. 7 classes seront concernées sur l'année scolaire 2025 / 2026 : des écoles primaires, des collèges et des lycées.

La pratique sera privilégiée pour chaque séance. Le programme pédagogique est avant tout destiné à faire vivre une expérience riche, ludique et originale de découverte des savoir-faire. Il est écrit et détaillé séance après séance, ainsi que chaque activité à mener avec les élèves. Ainsi, la préparation porte sur le discours à avoir autour de ces contenus, l'articulation des activités et contenus, la logistique.

L'animation des séances sera assurée par un trio de compétences : professionnel(le) du jardin, médiateur(trice) jardin et enseignant(e). Le/La professionnel(le) du jardin veillera à la mise en œuvre et au bon déroulement du programme. Le rôle du médiateur est d'assister le/la professionnel(le) du jardin en fonction des tâches qu'il/elle lui attribuera et de participer à l'encadrement des élèves lors des séances. Il pourra être amené à animer des activités pensées pour être menées en petits groupes à l'occasion de certaines séances.

Nous recherchons principalement des médiateurs/médiatrices pour intervenir sur le territoire de l'Académie de Besançon.

Les missions proposées :

- Participer au séminaire de rentrée programmé sur le site de la Saline royale à Arc-et-Senans (4 juin 2025)
- Participer à la séance 0, séance de découverte de l'espace dans l'établissement scolaire (courant juin 2025)
- Participer à la préparation des kits outils destinés aux établissements scolaires (fin août / début septembre 2025).
- Participer aux réunions de préparation des séances en collaboration organisés par le professionnel(le) du jardin (septembre 2025 à juin 2026)
- Assister le jardinier à la préparation de la séance sur le terrain avant l'arrivée des élèves et le rangement en fin de séance (septembre 2025 à juin 2026)
- Assister le professionnel(le) du jardin dans l'encadrement des élèves lors des 12 séances définies au programme. (septembre 2025 à juin 2026)
- Animer des temps d'activités en petits groupes lors de certaines séances (septembre 2025 à juin 2026).

Profil & qualités requises

Il est souhaitable que le profil recherché ait une sensibilité à l'environnement, la biodiversité, aux enjeux climatiques. Il sera apprécié que ce dernier ait une formation dans le domaine du jardinage, du maraîchage ou du paysagisme. Il est important qu'il sache faire preuve de pédagogie, d'affinité avec les jeunes, d'écoute, d'adaptabilité et d'ouverture d'esprit qui seront les clefs de la réussite du programme.

Conditions et candidature

- Permis B et véhicule pour se rendre sur la structure scolaire
- Rémunération de 62 heures (pour une classe) lissées sur la durée du programme.
Possibilité d'encadrer 2 classes soit 116 heures rémunérées et lissées sur la durée du programme.
- Rémunération au taux horaire brut de 13,35€ / h (échelon C – coefficient 285)
- Remboursement des frais de déplacement pour chaque séance sur la base du barème kilométrique national 2025
- Activité non salariée possible (émission de factures) – rémunération à 25€ TTC de l'heure.

Candidature

- La candidature devra être constituée d'une lettre de motivation, d'une présentation de votre activité et d'une présentation d'exemples d'ateliers que vous auriez pu animer.
- Adresser votre candidature exclusivement par mail **avant le 04/05/2025** à Adeline DODY, responsable médiation : adelinedody@salineroyale.com
- Des entretiens seront proposés aux candidatures retenues.

Annexe 1 - planning du déroulé du programme (pour une classe - sous réserve d'évolution)

Juin 2025	Séminaire de démarrage du programme (1/2 journée) Séance 0 (1/2 journée)
Fin août / début septembre 2025	Préparation des kits outils (1/2 journée)
Septembre 2025	Séance 1 (1/2 journée)
Fin septembre / début octobre 2025	Séance 2 (1/2 journée)
Octobre 2025	Séance 3 (1/2 journée)
Novembre 2025	Séance 4 (1/2 journée)
Fin novembre / début décembre 2025	Séance 5 (1/2 journée)
Janvier 2026	Séance 6 (1/2 journée)
Février 2026	Séance 7 (1/2 journée)
Mars 2026	Séance 8 (1/2 journée)
Avril 2026	Séance 9 (1/2 journée)
Mai 2026	Séance 10 (1/2 journée)
Juin 2026	Séance 11 (1/2 journée) Séance 12 (1/2 journée)